

Tél 01 64 02 46 63 Fax Courriel Ce.0771552u@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b>  Le 13 /06 /2019  De 18H15 à 20H15
--	---	--	--

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme Wiart</li> <li>● Mme Bailly</li> <li>● Mme Kramp</li> <li>● Mme Delmotte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● M. Pinson</li> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> </ul>
Membres du RASED	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> <li>●</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> <li>●</li> </ul>
IEN ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme Gigon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul>
DDEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme Chazaly</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul>
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme Delecluse</li> <li>● Mme Coumau-Lanuza</li> <li>● Mme Godin</li> <li>● Mme Braye</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> </ul>
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme Thomas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul>
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme Viard</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme Billy</li> </ul>
Autres membres invités	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> <li>●</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> <li>●</li> </ul>
<b>Absent(es)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme Chazaly</li> <li>●</li> </ul>	<b>Absent(es) excusé(es)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme Gigon</li> <li>●</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> <li>●</li> </ul>

Président(e) de séance : Mme Wiart	Secrétaire de séance : Mme Bailly
---------------------------------------	--------------------------------------

**ORDRE DU JOUR**  
du 3<sup>ème</sup> conseil d'école

1. Règlement intérieur de l'école rentrée 2020
2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire
3. Sécurité : 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> exercice d'évacuation
4. Projet d'école 2018/2021
5. Vie de l'école : Les effectifs de la rentrée et du personnel, répartition des classes  
Point coopérative  
Liste des fournitures scolaires à soumettre après examen en conseil des maîtres
6. Constitution de la commission électorale pour la rentrée 2020
7. Travaux effectués et travaux prévus

1. Règlement intérieur de l'école

La modification de l'année passée concernant le goûter a conduit à des collations plus équilibrées, voire plus de collations. Les collations suite à une activité sportive ou l'activité piscine sont possibles si le créneau ne précède pas la fin de la journée ou la pause méridienne.

Aucune modification n'est apportée au règlement intérieur.

## 2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire

Mme Wiart, directrice, a fait 4 signalements pour absentéisme (vacances), comme indiqué dans le règlement intérieur de l'école, lors de l'année scolaire (7 l'année passée). Les enseignants notent de plus en plus d'absences pour convenance personnelle, ce sont des absences perlées. Le signalement entraîne un rappel à la loi.

## 3. Sécurité : 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> exercice d'évacuation

Le 2<sup>nd</sup> exercice d'évacuation a eu lieu le 14 avril à 9h15. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions en 1 min 12.  
Le 3<sup>ème</sup> exercice d'évacuation a eu lieu sur le temps de sieste le 11 juin 2019 en 2 min15.

## 4. Présentation du projet d'école

Le projet d'école est établi pour 3 ans de 2018 à 2021. Les enseignantes établissent des actions, en font le bilan et le réajustent. Le projet d'école est validé par Madame l'Inspectrice.

*1er axe* : Développer le plaisir et les compétences liées à la lecture et à l'écriture. Cela consiste à améliorer le temps dévolu à la production d'écrits, développer les compétences de copie exacte, harmoniser une grille d'évaluation des écrits commune à toutes les classes et amplifier le temps dévolu à la lecture plaisir.

*2ème axe* : Améliorer le climat scolaire, améliorer les relations entre les élèves. Il s'agit de développer la bienveillance, l'entraide, former des élèves médiateurs en CM1 et CM2, par exemple.

L'association de parents d'élèves se propose de faire don de livres à l'école. Les enseignants remercient l'APECG.

## 7. Vie de l'école : Les effectifs de la rentrée et du personnel, répartition des classes

### A-Effectifs :

Pour la rentrée 2019, l'école accueille 113 élèves :

2 élèves radiés et 7 inscriptions à ce jour

Répartition 5 classes		
CP	Mme Wiart déchargée	25 élèves
CE1	Mme Bailly	26 élèves
CE2	Mme Kramp	19 élèves
CM1	Mme Delmotte	20 élèves
CM2	Mme	23 élèves

Les répartitions de classe ne sont pas définitives. Des doubles niveaux seront envisagés au cycle 2 (CP, CE1 et CE2) si des inscriptions ont lieu en CP/CE1. Les parents seront informés de la répartition à la rentrée.

### B- Point coopérative

☞ Coopérative d'école : son montant s'élève à 1409,04 €

Dépenses	Recettes
✓15 € frais de tenue de compte	✓1000 € subvention Mairie de Guermantes pour l'école
✓175 € les poules à l'école 5 semaines	✓1000 € subvention Mairie de Guermantes pour la classe découverte
✓317,25 € Achat livres pour la boîte à livres /Projet d'école	✓2071,03 € plateforme participative classe découverte incluant vente des gâteaux à l'initiative et réalisée par les parents et vente des cartes réalisées par les élèves à l'initiative des enseignants de CM1 et CM2
✓1000 € dons pour les coopératives de classe 200 € par classe.	

-Mme Wiart, directrice, doit régler la classe découverte pour un montant de 1300 € environ. Il restera une centaine d'euros sur le compte.

-Le cahier de coopérative d'école a été remis aux représentants de parents d'élèves pour que les comptes soient vérifiés.

-Les enseignants remercient l'association de parents d'élèves pour la vente des gâteaux.

-les enseignants remercient toutes les personnes qui ont fait un don via la plateforme participative.

-Les enseignants remercient les Mairies de Conches et de Guermantes pour leurs subventions et leur participation à la classe découverte.

-L'association de parents d'élèves fera un don à l'école à la rentrée pour les projets qui seront mis en place à la rentrée.

### ☞ Coopératives de classes :

		Dépenses
Classe CP	Reste: 61,12€	Achat de livres de fin d'année pour les élèves/Projet d'école. Petit déjeuner en classe. Oeufs en chocolat. Fichier lecture pour un nouvel élève. Inscription les incorruptibles.
Classe CE1	Reste: 60,26€	Achat de livres de fin d'année pour les élèves. Inscription les incorruptibles. Achat fête des parents.

Classe CE2	Reste: 278,10€	Achat de livres de fin d'année pour les élèves. Inscription les incorruptibles.
Classe CM1	Reste: 235,95€	Achat ingrédients cuisine. Inscription les incorruptibles. Achat de papillons et une encyclopédie.
Classe CM2	Reste: 77,50€	JO collège. Achat de livres de fin d'année pour les élèves à faire. Graines plantations/jardinage. Car visite du collège le 3 juin. Cadeau fête des parents.

### C- Listes de fournitures

Les listes de fournitures scolaires du CP au CM1 sont présentées au conseil d'école. Elles sont validées.

#### 8. Constitution de la commission électorale pour la rentrée 2019

La date des élections des représentants de parents d'élèves n'est pas connue. La commission devra se réunir dans les 15 jours qui suivent la rentrée. Aucune date n'est fixée, Mme Wiart, directrice, ne connaît pas son jour de décharge et les parents ne connaissent pas leurs disponibilités. Il est décidé de prendre contact à la rentrée.

#### 9. Travaux

Le SIVOM a engagé 100 000€ de travaux : chaudière, plomberie, porte et divers.

Un dossier de subvention au niveau du département est en cours.

Des travaux d'une valeur de 500 000€ sont prévus et seront fonction du montant des subventions demandées. Ils concernent la plomberie et l'électricité.

19h10 : fin de la séance.

Directrice  
Mme Wiart

Secrétaire  
Mme Bailly

Parent d'élève  
Mme Godin